

Lettre ouverte de l'Union Départementale CGT du Puy de Dôme au Préfet du Département,
suite aux nouvelles violences commises par les membres du Bastion Social.

Clermont le 11 septembre 2018

« Monsieur le Préfet, le « Bastion Social » a encore frappé...

Selon l'article de La Montagne publié le 9-09-2018, quatre passants se sont faits agresser rue de la Treille à Clermont-Ferrand dans la nuit de samedi à dimanche 9 septembre 2018, devant le local du Bastion Social et par des membres de ce groupuscule. Une des victimes souffre aujourd'hui d'une double fracture à la jambe et une autre a le nez cassé.

Cette agression s'ajoute aux précédentes, rapportées par la presse locale comme nationale, qui ont été commises depuis l'implantation du Bastion Social à Clermont-Ferrand, mouvance raciste et violente, originaire de la région lyonnaise et héritière du « GUD ».

De la même façon, partout où le Bastion Social est présent en France, des condamnations pour violences tombent à leur rencontre. Leur « chef » par exemple s'est vu condamné pour incitation à la haine raciale. Les responsables du même groupuscule de Marseille et Aix en Provence ont été condamnés à 6 mois de prison pour violences sur un gendarme et son ami guadeloupéen...

Il est évident que les politiques austéritaires menées partout en Europe contribuent à la banalisation de discours identitaires et xénophobes. Les crises économiques et sociales ont toujours débouché sur le repli sur soi. C'est dans ce sens que la politique menée depuis plusieurs décennies en France et actuellement par le Président Macron ne fait qu'aggraver la situation. Nous le dénonçons systématiquement, avec la malheureuse impression d'être cantonnés à jouer les Cassandre... Mais la CGT continuera d'informer sur les dangers que représentent les « idées » d'extrême droite, comme nous le faisons par des journées d'étude syndicales, ou par des formations, en lien avec d'autres organisations syndicales.

Faudra t'il un mort pour dissoudre ce mouvement ? Nous vous rappelons que Clément Méric est décédé sous les coups de fascistes en 2013 dans des circonstances similaires. L'action de l'État ne doit pas attendre la mort d'un-e militant-e, d'un-e riverain-e ou d'un-e passant-e. **Nous appelons à la mobilisation vendredi 14 septembre place de la Victoire, pour rendre hommage à Clément Méric, dont le procès des assassins présumés se terminera le même jour.**

Par un courrier daté du 28 mars 2018, nous vous alertions déjà sur l'implantation imminente du mouvement identitaire. Vous nous répondiez à ce moment là, qu'aucune association issue des mouvements d'extrême droite n'avait déposé de statuts en préfecture. De plus, vous nous indiquiez qu'il ne serait possible de dissoudre une association qu'en cas d'appels à la discrimination, la haine ou la violence sur un groupe de personne en raison de leur appartenance, origines, orientations...

Avec le collectif de Lutte Contre l'Extrême Droite 63, nous avons organisé une manifestation avec près de 1.500 participant-e-s le 12 juillet, celle-ci a été exemplaire, les militant-e-s progressistes n'étant pas, quant-à eux, violent-e-s. Malgré cela, le local du « Bastion Social » a ouvert. « L'Oppidum », rue de la Treille, est issu de l'association Arvernais.

Aujourd'hui donc, les deux barrières que vous invoquiez dans votre courrier sont tombées : l'association existe et la violence est dans nos rues.

Nous en appelons à vos devoirs de premier représentant de l'État sur le département pour demander la dissolution de cette association et la fermeture de leur local. Il en va de votre responsabilité sur la sûreté des passant-e-s et habitant-e-s de notre préfecture puydômoise et au-delà. Nous comptons sur votre action pour que les autres départements et régions concernées suivent le mouvement, jusqu'au Conseil des Ministres qui devra annoncer la dissolution du Bastion Social tôt ou tard. Il en va de notre sécurité républicaine la plus élémentaire. La loi du 10 janvier 1936, que vous nous citez dans vos courriers, doit s'appliquer désormais.

Nous dénonçons par ce courrier, la légèreté et l'inconséquence de certains services de l'État que nous avons sollicités face à ce problème. Le défenseur des Droits s'est montré le plus cynique qui soit ; se faisant plus idiot que nécessaire, il a compris notre demande comme une demande de fermeture d'un débit de boisson ; sans commentaires... **La réponse du 1^{er} Ministre se faisant toujours attendre, nous profitons de ce courrier pour exprimer notre souhait d'être reçu par celui-ci lors sa venue dans le département, le 18 septembre prochain.**

C'est pourquoi nous nous retournons vers vous pour la troisième fois et espérons qu'au regard des différentes agressions et plaintes déposées, vous saurez agir pour les citoyen-ne-s du Puy de Dôme et de Clermont-Ferrand et ferez fermer ce local ; que vous saurez être plus responsable que d'autres, avant d'être tenu responsable des conséquences.

Veillez agréer nos républicaines salutations,

Le Bureau de l'Union Départementale CGT. »